



## DECISION D'ATTRIBUTION

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-09

Version /Date Crédation: 1.0 / Décembre 2021

Page 1 sur 1

DECISION N° 6274-003 /25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/MH DU 01 JUIL 2025  
 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT  
 N°030/25/AOIO/SDCC/CIPM DU 14/04/2025 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE QUATRE (04)  
 VÉHICULES LÉGERS 4X4 STATION WAGON À LA SODECOTON

### LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant délégation de Certaine attributions du Conseil d'Administration de la SODECOTON au président dudit Conseil;

**Considérant** Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°030/25/AOIO/SDCC/CIPM du 11/04/2025 pour la fourniture d'un lot de quatre (04) véhicules légers 4x4 Station Wagon à la SODECOTON ;

**Considérant** La Lettre N° /25/SDCC/CIPM/DO/AD du 04 juin 2025 du Président de la CIPM de la SODECOTON.

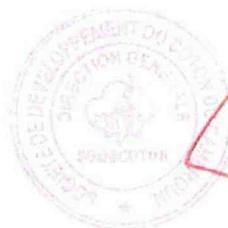
### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, l'Appel d'Offres International Ouvert N°030/25/AOIO/SDCC/CIPM du 11/04/2025 pour la fourniture d'un lot de quatre (04) véhicules légers 4x4 Station Wagon à la SODECOTON, pour absence de soumission.

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

#### Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



Le Directeur Général,

*MOHAMEDOU BAYE*

### Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M05740000146II

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm  
 Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03  
 Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS  
Certification





## COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-19

Version /Date Crédation: 1.0/Décembre

Page 1 sur 1

COMMUNIQUE N° 6275 /25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/MH DU 01 JUIL 2025  
PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL  
D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°030/25/AOIO/SDCC/CIPM DU 14/04/2025 POUR  
LA FOURNITURE D'UN LOT DE QUATRE (04) VÉHICULES LÉGERS 4X4 STATION  
WAGON À LA SODECOTON

### LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision N° /25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/MH du 01 JUIL 2025  
l'Appel d'Offres International Ouvert N°030/25/AOIO/SDCC/CIPM du 11/04/2025 est  
déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret  
N°2018/355 du 12 juin 2018, pour absence de soumission.

#### Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC



Le Directeur Général,  
**MOHAMEDOU BAYERO**